

Les dépenses assumées pour de telles entreprises seraient, au contraire du projet de canalisation du Saint-Laurent, justifiées sur le terrain économique.

Si votre Gouvernement s'intéresse à un programme d'entreprises constructives pour l'Ontario, je vous renouvelerai volontiers les propositions que je vous ai déjà faites à ce sujet.

Sincèrement vôtre,

M. F. HEPBURN.

Le très honorable W. L. MACKENZIE KING, C.P.  
Premier ministre du Canada,  
Ottawa, Ontario.

N° 16

*Le premier ministre du Canada  
au premier ministre d'Ontario*

OTTAWA, le 17 octobre 1939

MON CHER PREMIER MINISTRE,

Au cours de la récente conférence entre le Lieutenant-Gouverneur Matthews, vous et MM. Drew et Walters, et mes collègues et moi, il a été question de l'opportunité d'obtenir des sources additionnelles d'énergie hydroélectrique pour satisfaire aux besoins de l'industrie de guerre, et il a été convenu que le président du conseil de la Commission hydroélectrique viendrait prochainement à Ottawa pour discuter le projet en détail.

Le Dr Hogg est arrivé à Ottawa le mercredi matin 11 octobre et il y est resté jusqu'au jeudi soir. La question de l'énergie et toutes ses ramifications ont fait l'objet de discussions entre le Dr Hogg et le ministre des Transports et des fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et des Transports. A ma connaissance, les questions étudiées comprennent:

*Le Canal de Trent.*—Le Dr Hogg a soulevé la question de l'énergie provenant du réseau du canal de Trent. Il a été convenu de prendre des mesures pour permettre aux biefs d'atteindre, dans la section de la rivière favorable à la production d'énergie, des niveaux capables de produire le maximum d'énergie, même s'il est nécessaire pour cela de réduire la profondeur navigable au minimum de 6 pieds. Ces mesures continueront pendant la durée de la guerre. Il a été proposé de permettre à la Commission hydroélectrique de régulariser à son gré le débit des réservoirs pourvu que le niveau des biefs ne tombe pas au-dessous des 6